

## Quels arguments pour que l'Église reconnaisse l'amour entre deux personnes de même sexe ?

**Intervention (1<sup>er</sup> juin 2013) de Véronique Margron,**  
Dominicaine, théologienne moraliste,  
doyenne de l'Université Catholique de l'Ouest de 2004 à 2010

Plutôt que de faire un exposé magistral, il est préférable que l'on puisse échanger. Je vais simplement vous partager quelques éléments pour situer les choses et qui nous donnent du grain à moudre pour la matinée. Et à partir de là, nous échangerons en fonction de vos remarques et de vos questions.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les derniers mois, les 6 mois que nous venons de vivre, ne semblent pas manifester une avancée fondamentale de l'accueil dans l'Église des personnes homosexuelles avec leurs manières de vivre. Nous pouvons craindre momentanément le contraire. Je pense que le durcissement de positions à partir de la « manif pour tous » risque de rendre un certain nombre d'Évêques, de paroisses, plus frileux. Pour discuter avec un plusieurs qui commençaient à mettre en place des réflexions pastorales sur l'accueil de couples homosexuels dans les paroisses/diocèses, c'est plutôt la volonté de freiner cette réflexion pour quelque temps qui dominant, pour ne pas provoquer encore plus de césure. Sans dramatiser le tableau, alors qu'on aurait pu penser que la conjoncture favorise la réflexion, quelles que soient les positions de fond que l'on ait, la situation présente est difficile, douloureuse je pense même pour plusieurs, peut-être parmi vous d'ailleurs. Sauf en certains lieux, heureusement.

## Quels arguments pour que l'Église reconnaisse l'amour entre deux personnes de même sexe ? Je vais plutôt prendre la question à l'envers. Pourquoi, quels sont les arguments du côté de l'Église qui font que les choses paraissent difficiles ou au moins délicates ?

Il se trouve que dans l'histoire de l'Église, je m'en tiens à celle-ci, il n'y a jamais eu d'époque, à ma connaissance ou l'amour entre personnes de même sexe aurait été consenti, admis, respecté, légitimé. Il y a donc une constante, que je ne juge pas dans un sens ou dans un autre, mais qui est un constat factuel. Rappelons juste la position de Thomas d'Aquin, qui dans l'interprétation des textes bibliques qu'il opère, considère comme « contre nature » (je prends les termes qui sont de l'époque, mais qui sont toujours en vigueur) tous les actes qui ne sont pas cohérents avec leur fin. En langage direct : la relation sexuelle a pour finalité la procréation. Donc **toute relation sexuelle qui n'a pas pour finalité la procréation est « contre nature »**. Pour Thomas d'Aquin, ceci est rapporté au dessein de Dieu. Pour lui, la nature est ce qui est conforme à l'ordre de la création. Ce n'est pas simplement une sorte d'obsession naturaliste. Pour la tradition théologique, cela s'ancre dans le projet de création de Dieu.

**Pour Thomas d'Aquin, la loi naturelle**, ce n'est pas la loi biologique contrairement à ce qu'on pense souvent, **c'est la loi de la raison**. Mais une raison qui est elle-même en harmonie avec la loi divine. L'acte doit être cohérent avec sa finalité, laquelle est rapportée au « plan de Dieu.

À l'époque du Moyen âge, chez les auteurs comme Thomas d'Aquin, ce n'est pas une obsession contre l'homosexualité : toute relation sexuelle qui n'est pas cohérente avec la procréation et qui n'a pas pour contexte le mariage, n'est pas cohérente avec la raison qui est en Dieu, avec l'ordre voulu par Dieu. N'oublions pas que l'Église est en même temps celle qui va imposer l'obligation de recueillir les consentements des époux au nom du sens donné à la liberté et à la dignité. Ainsi que son insistance sur la place de l'amour que se promettent les conjoints.

J'en arrive, avec de nombreuses impasses historiques, au Concile Vatican II. Rien n'est modifié sinon en insistant sur l'amour comme fin du mariage - avec le soutien mutuel et l'ouverture à l'enfant - et sur la place légitime du plaisir que se procurent des conjoints.

Ainsi la pensée de l'Église en matière de mariage et de sexualité est-elle très constante et cohérente. Cela fait sa force. Ce peut faire sa difficulté, car dès qu'un élément est interrogé lourdement, comme la contraception, c'est l'ensemble qui se trouve potentiellement questionné.

Des auteurs, après le Concile, vont complexifier cette pensée en proposant de s'interroger d'abord sur les orientations profondes du couple et non sur chaque relation sexuelle par exemple. Orientation donc en faveur de la vie, et non questionnement sur la nature de chaque relation.

Une autre façon de le dire est de rappeler que dans une approche philosophique l'acte, c'est l'engagement fondamental, tel l'acte de s'aimer. Et non une série « d'actions » très contingentes. Ces théologiens qui pensent ainsi l'orientation fondamentale - tels Bernard Häring (*La loi du Christ* 1960 ; *Libres dans le Christ* 1998) ont dû répondre à des questions de « Rome », contestant cette approche.

On est donc devant une vraie difficulté qu'évoquait l'une de vos questions concernant la doctrine de l'Église. L'acte continue à être pensé comme chaque acte, comme chaque relation sexuelle et non pas, comme le pense de nombreux théologiens et philosophes, comme l'acte de s'aimer, l'acte de vivre ensemble, de construire un avenir commun, bref comme l'acte qui fait que nous essayons bon an mal an d'être les acteurs et les auteurs de notre existence. **L'acte, c'est alors la façon dont une personne ou deux personnes s'engagent dans leur existence et essaient de l'orienter vers une fin**, vers un objectif, vers la volonté d'aimer son conjoint, son partenaire, vers la volonté d'avoir telle ou telle implication dans la société. Penser l'acte plus comme le mouvement d'une existence qui s'oriente vers une finalité. L'enjeu est le suivant : comment sommes-nous les acteurs de notre existence avec les conditionnements et les contingences de tout un chacun ? Si nous sommes les acteurs, nous sommes aussi les auteurs. Être auteur ne veut pas dire être auteur égo-centré, comme si nous étions déliés de tout conditionnement et que notre liberté était toute puissante. Mais ces derniers, tout comme les contingences qui traversent nos vies n'empêchent pas la liberté. Car celle-ci se « faufile » au milieu de ces circonstances, et donne de pouvoir orienter sa vie, de pouvoir lui donner une signification, de pouvoir lui donner un goût.

Aujourd'hui, dans l'Église catholique, nous sommes dans ce tiraillement, cette tension, entre des textes magistériels<sup>1</sup> où la pensée sur l'acte est essentiellement du côté de chaque acte, et d'autre part des auteurs qui essaient de prendre en compte l'importance de nos actes, mais en les reliant, en les ouvrant, à la complexité de l'existence et donc en insistant sur l'orientation fondamentale, sur « l'option fondamentale ».

Pour terminer ce point d'introduction, vous savez que les textes du magistère depuis les années 1975 (textes qui sont rares d'ailleurs), parlant de l'homosexualité, reconnaissent que l'homosexualité n'est pas un choix. Ils constatent que la personne n'est pas responsable de l'orientation de sa sexualité, qu'elle soit hétérosexuelle ou homosexuelle, et donc qu'elle n'en est pas l'auteur. Ils ne disent donc pas que l'homosexualité serait un péché, puisque le péché dans l'Église catholique est toujours un acte libre dont le sujet a conscience des conséquences. Les personnes homosexuelles doivent donc être accueillies dans l'Église. Elles ont même dignité que tout baptisé, même condition de fraternité avec le Christ. Elles sont donc pleinement membres de l'Église. Par contre vont être condamnées les pratiques homosexuelles au nom de ce que j'ai évoqué ci-dessus.

On arrive à cette difficulté : comment dire que la personne doit pouvoir être reçue avec toute l'épaisseur de sa condition humaine, cette condition humaine qui est aimée de Dieu comme celle de tout un chacun, et qu'elle est entièrement aimée de Dieu. Et en même temps réprover fermement toutes relations homosexuelles, tout amour qui engage le corps en toute son intimité.

---

<sup>1</sup> En nuanciant ce propos car les déclarations des Conférences épiscopales, plus proches du « terrain », sont souvent plus ouvertes, attentives à la réalité.

Le nœud du problème est là : comment faire pour reconnaître la personne homosexuelle sans reconnaître le fait qu'elle puisse aimer quelqu'un, y compris sexuellement ?

C'est bien sûr difficile.

Difficulté « dogmatique » qui enjoint alors de se tourner vers la pastorale.

À défaut de pouvoir interroger la doctrine sur la sexualité, l'effort de l'Église va porter sur l'accueil pastoral des personnes et vers la qualité d'accueil.

Cela, je pense que vous le vivez autour de cette table. Selon les diocèses, selon les lieux, il y a cette qualité d'accueil qui n'est pas la même. Je connais des Évêques pour lesquels il est extrêmement important que les personnes homosexuelles et les couples de personnes de même sexe puissent avoir leur place dans l'Église, sans pour autant faire l'apologie ni de l'homosexualité ni des conduites homosexuelles.

Les 6 mois qui viennent de se passer n'ont guère aidé à la réflexion.

Reste que nombre de diocèses cherchent honnêtement à interroger leur « pastorale des personnes homosexuelles ». Autrement dit comment prendre en compte la réalité.

Ce qui peut vraiment évoluer, **c'est comment sur le terrain réel, les choses peuvent avancer**, au moins dans certains lieux car heureusement, il y a une volonté des personnes y compris chez des prêtres et des Évêques.

## Questions et Échanges

**Sophie W.** : Depuis 13 ans que « Réflexion et Partage » existe, ce mot « pastoral » revient sans cesse et on ne sait pas très bien où on va avec ce mot « pastoral ». Est-ce que tu pourrais nous aider sur ce sujet, nous dire pourquoi tu ne l'aimes pas et qu'est-ce qu'on pourrait mettre à la place qui soit aussi audible dans les paroisses ?

**Véronique M.** : Pourquoi je ne l'aime guère : justement parce qu'il consacre cette dichotomie entre d'un côté la pensée et de l'autre la vie. J'ai la faiblesse de penser que c'est plutôt mieux d'unifier les deux. Il faudrait pouvoir mettre en mouvement l'un et l'autre.

Dans l'Église, il y a une foultitude de pastorale - la pastorale de la santé, la pastorale des familles etc. - et c'est très bien. Sauf que la question est de savoir comment la pastorale peut-elle aider à interroger la pensée.

Par exemple, comment la pastorale de la santé pourrait aider à prendre mieux en compte ce que c'est que la fragilité humaine dans la réflexion théologique, la place de la maladie, la place de la question du mal, de la mort. Et même là, cela ne va pas de soi alors que cela ne pose pas de problèmes dogmatiques comme tels.

Donc, c'est pour cela que ce mot me gêne parce que ce va-et-vient risque de ne pas se faire. Comment l'intelligence chrétienne, l'intelligence de la foi est-elle ouverte, est-elle interrogée, est-elle touchée, parfois bouleversée par les réalités humaines ?

Il y a eu dernièrement un rassemblement à Lourdes, Diaconia 2013, sur l'accueil des personnes les plus fragiles dans l'Église, sur la place de cette réalité si fondamentale puisqu'elle est celle de la plupart d'entre nous et qu'elle est celle de millions et millions de gens qui vivent dans des grandes conditions de précarité à travers le monde. Même là, et Dieu sait si l'Évangile est d'abord tourné vers le pauvre, même là, on s'est bien rendu compte qu'on ne peut pas dire que ce rassemblement ait eu un effet fondamental, essentiel, sur la réflexion théologique comme telle, alors que c'est au cœur du message biblique de part en part.

Cela me gêne d'autant plus dans la pastorale des familles et de la question de l'accueil des personnes homosexuelles. Cela peut être une sorte de refuge qui, du coup, évite d'interroger la réflexion comme telle. Le travail de l'intelligence, si elle n'est pas aimante, si elle n'est pas travaillée par les réalités humaines, par la complexité des hommes et des femmes qui vivent dans l'Église, cela ne sert à pas grand-chose.

Comment là où vous êtes est-il possible de faire avancer les choses, pour que toutes les personnes qui se reconnaissent de la suite du Christ, du désir de vivre l'Évangile aient leur place dans l'Église. Toutes, quelle qu'elles soient et parmi elles, non seulement les personnes homosexuelles, mais encore les couples et leurs familles.

J'ai eu par exemple une discussion avec des Évêques à propos de la préparation au baptême des enfants. Est-ce qu'on fait la préparation avec les autres familles ou est-ce qu'on va faire une préparation spéciale ?

Certains Évêques ont ajourné le baptême d'adultes homosexuels vivant en couple, car ce mode de vie est considéré comme un péché.

**La question est de savoir si la conformité est avec la loi de l'Église ou est-ce que la conformité est avec l'Évangile.** Car il y a toujours une distance. Mais qui peut se porter juge de cet écart ?

Je vous prends une comparaison. Des Évêques qui ont ajourné le baptême de personnes militantes à l'extrême droite, appartenant et militant au front national. Ils se sont fait critiquer pour certains par leurs confrères. Pourtant, il me semble qu'ils ont raison. Je ne vois pas comment on peut désirer vivre une vie évangélique, donc qui accueille le pauvre, l'étranger, l'orphelin etc. et être militant officiel d'extrême droite. Il y a une vraie distorsion. Alors que dans le domaine qui nous concerne, c'est plus complexe. Avec la doctrine et les textes du magistère, oui, il y a contradiction. Mais en même temps de vraies valeurs peuvent être présentes : le respect, la fidélité, l'attention, l'ouverture, etc.

Personne n'est totalement conforme à la loi de l'Église et compte d'être sur un chemin, d'être en travail. Mais quel est le référent ?

La cohérence n'est-elle pas de questionner et de savoir comment les personnes vont s'aimer de façon évangélique ? Pour chacun d'entre nous, la question c'est d'aimer « comme » Jésus.

**Agnès A.** : Ce travail pastoral me paraît être un levain dans la pâte de la réflexion et de l'accueil des personnes. Je fais la comparaison avec le travail que l'on fait autour de l'accueil, l'accompagnement des divorcés remariés. Nous travaillons en lien avec la Mission de France et il y a eu plusieurs interpellations vers la Conférence des Évêques de France, avec des témoignages, et voilà ce qu'on nous répond : « Travaillez, faites-vous soutenir par des théologiens (et ce n'est pas facile à trouver), travailler au niveau du catéchuménat ». Simplement pour dire que c'est un travail qui est lent, long, qui est fastidieux, et que notre Église est une institution que l'on ne peut pas bouger comme cela. Mais je crois qu'il y a quand même des choses qui avancent, et qui peuvent porter des fruits. Par exemple, dans le document final de Diaconia « Servons la fraternité », c'est la première fois que l'on parle des divorcés remariés. On ne parle pas encore d'homosexualité, mais c'est ce qui me fait dire que tout le travail que l'on a fait à propos des divorcés remariés est utile.

**Véronique M.** : Vous avez tout à fait raison. Ce que je souligne dans ce que vous évoquez, c'est justement ce travail avec la Mission de France. Un travail fort, profond. Ils ont un espace de liberté car ce n'est pas une institution hiérarchique comme l'est l'organisation d'un diocèse, y compris si la Mission de France est organisée dans l'Église de France comme un diocèse. Ils ont une histoire d'implication, d'engagement et de liberté qui favorise ce que vous évoquez. De toute manière, tout ce que les gens font sur le terrain aide. **La question est comment ce travail, même de façon minuscule, peut remonter un tout petit peu, pour ne pas que cela reste enfoui.** Espérons qu'un jour, cela finisse par porter du fruit.

Par exemple, dans le texte du Conseil « Famille et société » paru en septembre 2012 à propos du projet de loi sur le mariage ouvert aux couples de même sexe, il y a une note sur l'amour entre personnes de même sexe. C'est une véritable avancée que cette reconnaissance.

**Michel R.** : Quelle est la position officielle du magistère par rapport aux couples qui ne peuvent pas procréer ? On invoque que le couple homosexuel n'est pas ouvert à la procréation, mais il en est de même pour les couples stériles, infertiles. Or ceux-ci ont pleinement leur place.

**Véronique M.** : C'est une question qui s'est posée depuis longtemps dans l'Église. Elle est double. Elle est de dire que ces personnes ont toute leur légitimité dans l'Église en tant que couple car l'hypofertilité, pour reprendre un terme de St Thomas, est un « accident », c'est-à-dire n'est pas inhérent à la condition d'un amour entre personnes de sexes opposés. C'est un accident de la nature. Cela s'oppose à la situation intrinsèque. Cela n'appartient pas à l'être, mais c'est un accident au sens d'une maladie, par exemple, qui a provoqué l'hypofertilité. Comme ce n'est pas inhérent à l'existence du couple, celui-ci a pleinement sa place.

Les difficultés vont concerner les techniques d'aide à la procréation, telles les PMA, jugées illicites parce qu'elles dissocient la relation sexuelle de la procréation. Certains travaux seront plus nuancés en rappelant que la P.M.A. peut être comprise Si la médecine oblige à dissocier les circonstances, l'amour sexuel et la procréation, c'est bien l'acte d'aimer qui porte le tout. Mais ce propos demeure plus que problématique pour l'Église, aujourd'hui encore.

Cela montre que le problème est plus large, et non d'abord centré sur la question de l'amour entre personnes de même sexe. Peut-on consentir à des dissociations (amour sexuel, procréation, contraception...) Ou pas. Sachant que plus nous introduisons de dissociations plus vont se poser des questions éthiques complexes et multiples.

**Jean M.** :

Nous avons, en tant qu'association (Devenir Un En Christ), à l'automne, répondu à certaines interrogations. Nous nous sommes dit que par rapport à la loi sur le mariage, notre association n'a pas vocation à prendre position. Notre association, c'est l'accueil des personnes homosexuelles et le témoignage des personnes concernées. Nous avons fait un texte qui a été envoyé à la Conférence des Évêques de France et aussi à la pastorale des familles. Ce texte a été bien accueilli. Notre président a été reçu et d'ailleurs, on lui a proposé d'écrire quelque chose pour le 2<sup>e</sup> texte du Conseil Famille et Société. Si je le dis, c'est parce que je pense que ce sont des ouvertures possibles. Lorsque nous allons participer à un pèlerinage avec Mgr Planet à Lourdes, c'est une démarche qui nous positionne. La pastorale, je la regarde comme cela.

**Jean-Louis D.** : Je reviens sur la pastorale. Je suis prêtre et je suis un agent pastoral. Je suis délégué par l'Évêque auprès de David et Jonathan. Et mon ministère comme agent pastoral, c'est celui de l'accueil de l'Église diocésaine et qu'il est manifeste aux yeux de tous. L'Évêque le dit, le nonce le sait et c'est noté dans l'annuaire diocésain. Et aux membres du Conseil Épiscopal, du Conseil presbytéral, je me présente toujours, parmi les autres fonctions, comme délégué auprès de David et Jonathan.

Mais je ne sais pas s'il faudrait dire qu'il y a une véritable dichotomie entre les deux, comme s'il n'y avait pas de passerelle, de pont. Notre Évêque a dit qu'il est artisan d'unité et donc qu'il ne prenait pas position face à toutes les manifestations, car dans le diocèse, il y avait différents avis. Ce qui signifie que lorsque l'Évêque dit cela, il permet à ses diocésains de prendre une distance même vis-à-vis des textes du Magistère, et une distance qui est légitime. En tant que théologien, je pense que vous distinguez les différents degrés d'adhésion que l'on doit avoir en fonction des textes du Magistère. Il y a des textes de foi et d'autres qui demandent simplement un assentiment religieux. Faire la distinction dans les textes du magistère, c'est éduquer les gens en leur montrant qu'il y a des textes du magistère qu'on doit respecter et le degré d'adhésion à ces textes.

Deuxième point. Je suis très content que vous ayez fait la distinction entre pur et impur. Dans ma jeunesse, l'impureté, c'était toutes les atteintes à la sexualité. Et aujourd'hui, il faut évangéliser cette notion. Car en relisant Colossiens chapitre 2 ou Matthieu 15, pour le disciple du Christ, rien n'est impur. C'est un des trésors de notre patrimoine chrétien de réaffirmer que, ce qui est essentiel, c'est la sainteté.

**Véronique M.** : Les degrés d'adhésion, c'est quelque chose à manier avec beaucoup de précaution quand même. C'est là que l'on sent la pluralité entre les évêchés. Quand on regarde par exemple le sort d'«*Humanae Vitae*». Lors de la célébration du cinquantenaire de ce texte, il a été fortement question de faire de ce texte, un texte qui relèverait de l'infaillibilité pontificale. Là, c'était alors plus que « l'assentiment religieux et respectueux ». Cela étant vous avez raison. Il faut savoir faire les distinctions. Il y a des degrés entre le Credo et tel ou tel document lié à une question contingente. De plus, dans l'histoire de l'Église, des changements de doctrine ont pu avoir lieu, notamment sur les questions sociales. Mais il faut aussi se garder de trop relativiser des documents du Magistère qui n'appelleraient, formellement, l'obéissance du catholique. Il y a toujours un caractère d'autorité qui pose la question de l'hospitalité à faire au texte.

Une donnée à prendre en compte est l'état de fait, de réalité. Si des personnes qui désirent vivre au mieux l'évangile - ne correspondent pas, dans leur situation de vie, à la norme de l'Église, la question est bien comment avancer sur un chemin évangélique. Par exemple un couple de personnes divorcées remariées ne va pas se séparer pour se rendre conforme. Le souci, alors, est bien, comme pour chacun, de savoir comment s'approcher de la vie évangélique.

Il faut, de toutes les façons, faire cette distinction. Personne de nous, quelle que soit sa vie, n'est totalement conforme. Et par-dessus le marché, vous pouvez être totalement conforme et parfaitement immoral. La conformité n'est pas égale à la vie évangélique de quelqu'un. Qu'en est-il de son cœur ? Tout le monde est ici à égalité de labeur. Dans la tradition biblique, le cœur - ou les

reins - ce n'est pas d'abord la sentimentalité, c'est le lieu de la décision et de la volonté. C'est le lieu de l'unité de l'humain.

**Emmanuel d C** : Je pense qu'il y a eu un défaut car la loi parlait d'égalité et n'a pas réfléchi sur la fraternité. Je pense que là nous pourrions y travailler. De plus, je n'aimerais pas qu'on raye le mot péché du vocabulaire de l'Église. -

**Véronique M.** : En écho à cette question, je dirais que l'Église ne doit pas rayer de son vocabulaire le péché parce que le péché, ce sont les actes qui sont sans courage, sans espérance, sans foi. Le péché, cela existe. Le mal, cela existe. Nous l'avons tous rencontré dans nos existences, parfois plus que nécessaire. J'étais au Kivu l'année dernière : 500 000 femmes victimes de mutilations sexuelles, si cela ne s'appelle pas le péché, je ne sais pas très bien comment on va l'appeler. Ce mal radical, cela existe pour de vrai. C'est autant un scandale qu'un mystère. Et là, l'Église a un patrimoine extrêmement puissant pour penser ces situations infernales, y compris celui de la réflexion théologique sur le Christ mort en croix. Il est mort en croix parce que des hommes ont décidé de l'assassiner, parce que ce qu'il annonçait de Dieu n'était pas recevable. C'est dire que la lucidité sur le mal est une vraie nécessité. C'est une capacité que nous offre la tradition biblique d'avoir toute cette lucidité. Après, toute la question est que la lucidité sur le mal, y compris sur le mal que nous pouvons commettre les uns et les autres, ne doit pas se transformer en soupçon sur l'humain. Et cela, c'est une frontière complexe. Comment être lucide tout en étant bienveillant, sans être d'abord dans le soupçon sur autrui, sans d'abord se défier. Et je pense que là, la tradition biblique, la tradition judéo-chrétienne a une force extraordinaire, pour être capable à la fois de reconnaître l'extraordinaire capacité de générosité des humains, qui peut aller jusqu'au don sans limite, au coude à coude de tant et tant de personnes aujourd'hui, mais aussi la capacité au mal. Je ne suis pas du tout pour que le péché n'existe plus.

La question, c'est de bien le situer. Le péché, ce n'est pas la pureté. Dans la tradition ancestrale et dans le plus inconscient de l'inconscient de chacun d'entre nous, l'impureté est liée au sexe. Ce n'est pas une nouveauté de dire cela. Comme le pur et l'impur était lié au sang. Tout cela a travaillé les textes bibliques du VI<sup>e</sup> siècle au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, tout comme cela continue de nous travailler aujourd'hui. Notre travail, il est dans les distinctions.

Autre remarque : Toute réflexion ou position qui consisterait à dire que les hommes et les femmes, c'est la même chose en termes de condition humaine fondamentale, c'est un non-sens complet. Maintenant, les hommes et les femmes ont droit à la même dignité. Ce n'est pas pareil. Le travail, il est du côté de la morale, du côté de l'éthique, du côté de la reconnaissance. Mais dire qu'être un homme ou être une femme, c'est la même chose dans le rapport au monde, ce n'est pas vrai, et pas seulement pour des raisons biologiques, mais des raisons et biologiques et culturelles en même temps. Chez nous, tout est marqué par la parole, il n'y a rien qui est strictement biologique, cela n'a pas de sens. Car le plus biologique qui soit est toujours parlé. Quand un enfant vient au monde, ses parents le reconnaissent en tous les sens du terme. Ils peuvent reconnaître que c'est un garçon, mais ils le reconnaissent aussi par la parole en le nommant comme tel. Il ne faut pas se tromper de combat.

La fraternité ou la sororité... C'est la reconnaissance dans les différences fondamentales que va pouvoir se faire le vrai travail de communion. Vous dénonciez les idoles. Les idoles dans la Bible, c'est ce qui met de la confusion, c'est ce qui sème du confus parce que le confus est toujours proche du chaos. D'une certaine façon, la tour de Babel crée de la confusion : une seule langue, une seule tour, un seul rang, c'est nier les singularités. Dieu remet de l'ordre en séparant les langues pour que les hommes et les femmes soient dans l'obligation d'être dans un rapport de parole, de communion, où l'on respecte la singularité de chacun, où l'on apprend la singularité de l'autre.

**Claude S.** : Vous avez parlé de la position carrée mais assez logique du magistère catholique. En quoi les positions, les penseurs de la tradition protestante, luthérien, calviniste, peuvent influencer notre réflexion sur la morale sexuelle ? Y a-t-il un dialogue œcuménique sur la morale sexuelle ? Et si oui, quels en sont les résultats ?

**Véronique M.** : Il y a un travail œcuménique sur la morale sexuelle, mais il se situe surtout entre théologiens. Il y a eu un temps où il a eu un travail du sein de l'Église de France comme tel, avec un document qui s'appelait « *les choix éthiques* » et qui remonte à plus de 20 ans maintenant. Ce document montrait à la fois les points de convergence et les points de divergences.

Il y a aussi le groupe des Dombes qui travaille sur une question par an environ. Dont parfois des questions plus éthiques.

J'appartiens à l'association « des théologiens pour l'étude de la morale » (ATEM) qui est une association œcuménique. On travaille ensemble et cela permet de nous centrer sur des questions plus fondamentales.

Sur la question des homosexualités, vous le savez, il n'y a pas de position comme telle de l'Église réformée. Il y a des positions de théologiens comme Oliver Abel ou d'autres avec lesquels il m'arrive de travailler assez régulièrement.

Mais nous sommes dans un travail plus interpersonnel qu'institutionnel.

La place du magistère dans la doctrine concernant la sexualité elle a son sens et a sa force. Elle demande le respect et le travail honnête, rigoureux. Il nous faut faire hospitalité, c'est-à-dire comprendre pourquoi et au nom de quoi le magistère dit ce qu'il dit.

Quelle est leur position sur la procréation, sur l'homosexualité ?

La position chez les protestants, elle est plurielle. Par exemple, pour la plupart, la Procréation Médicalement Assistée ne fait pas problème, pour des couples hypofertiles.

Sur la question de l'homosexualité, une déclaration avait eu lieu lors du PACS. Une autre a été faite avec le « mariage pour tous ». Ces déclarations sont là pour aider les fidèles à réfléchir. Elles n'ont pas de caractère contraignant.

Leur avantage souvent c'est qu'elles sont plus interrogatives que déclaratives. Elles interrogent les évolutions de société plutôt que d'insister sur tel ou tel interdit.

**Bruno A.** : Quels conseils donneriez-vous à des couples homosexuels qui sont confrontés à des paroisses non accueillantes, et c'est malheureusement une majorité de nos paroisses, pour qu'ils puissent prendre une place dans leur communauté chrétienne ? Comment être acteur dans ces paroisses pour que les choses avancent ?

Autre question qui est pour moi un mystère : je suis très surpris de voir des Évêques dérapier sur ce type de sujet, alors qu'ils devraient être artisans d'unité, qu'ils devraient être des hommes de paix. Pourquoi ces dérapages ?

**Véronique M.** : Je vais prendre votre 2<sup>e</sup> remarque qui m'a également beaucoup attristé et qui m'a aussi beaucoup interrogé.

Nombre d'Évêques pensent que la famille - ou les familles - est la dernière institution sur laquelle ils peuvent avoir une autorité. En ces temps de doute les personnes cherchent des repères. Surtout pour leur vie « privée ». Et l'Église a ici un vrai rôle à jouer.

En même temps, le seul document « officiel » du Conseil Famille et Société de la CEF, est un document intéressant, plutôt interrogatif que péremptoire, qui donnait du grain à moudre à la réflexion. Il en va de même du document qui vient de sortir « poursuivons le dialogue ». Il y a donc un écart entre ces textes, très sérieux, et des prises de position médiatiques parfois péremptoires.

Peut-être qu'a joué aussi la crainte - parfois fondée - que des mouvements familiaux catholiques très identitaires tiennent le haut du pavé en faisant preuve de position encore plus fermée.

Après comment être acteur dans l'Église ? Vous êtes mieux placé que moi pour en parler à partir de vos expériences pour voir ce qui est possible. Je pense qu'il y a **un travail de porosité** : s'insérer dans une petite communauté, un groupe biblique par exemple, où là, vous êtes reconnus pour ce que vous êtes, fera peu à peu son œuvre vis-à-vis de la Cté elle-même.

Il me semble que ce qui est sans doute le plus ajusté, c'est cela. Ce travail de porosité dans une équipe liturgique ou autre, fait que, **à partir du moment où un petit groupe vous reconnaît, le groupe plus grand de la paroisse est plus susceptible de vous accueillir tel que vous êtes.**

La position d'affrontement est rarement une position qui porte des fruits. Il peut y avoir des exceptions.

Si vous essayez de vivre l'évangile, si vous essayez de le vivre au sein d'une communauté chrétienne qui puisse vous nourrir, c'est bien cela qui compte. Si cette insertion est momentanément impossible, alors mieux vaut s'écarter un temps, car ce n'est pas le but que d'être en tension ou de vous faire du mal.

Le but, c'est que le désir de vivre selon l'Évangile soit soutenu.

**Laetitia R :** Comment ne pas avoir la tentation de rester entre nous dans une association, étant donné le rejet dont nous sommes l'objet parfois.

Comment nous pouvons être aidés par des théologiens pour réfléchir sur la question de la justice au sens fort du terme ?

**Véronique M. :**

Ce que tu dis sur l'injustice me paraît très fort. Et je me demande s'il n'y aurait pas quelque chose à faire entre associations, en travaillant aussi peut-être avec des théologiens.

Si des associations chrétiennes écrivaient ensemble une lettre respectueuse aux Évêques, à son Président et aux vice-présidents, pour les rencontrer et réfléchir avec eux à cette question de l'injustice, je pense que ce serait légitime.

**Claude B. :** Entre parenthèses, sans parler de la question de la justice, mais sur la question de l'accueil, nous avons écrit une lettre commune au Président de la Conférence des Évêques de France pour le rencontrer et sa réponse a été un refus.

**Véronique M.**

Je pensais à d'autres personnes, qui sont dans une situation dramatique d'ailleurs, que sont des personnes victimes de violences sexuelles à l'intérieur de l'Église et qui depuis très longtemps, demandent que l'Église de France instaure une sorte de cellule d'accueil, que les personnes victimes de pédophilie puissent au moins aller dire leur souffrance, leurs questions.

Je fais cette association à cause de la question de l'injustice. Cela me fait dire qu'il y a comme cela un certain nombre de situations graves dans l'Église (dans l'Église de France comme dans bien d'autres) qui, pour des raisons diverses, peuvent être entendues au nom de cette injustice.

« Comment ne pas rester entre nous », là aussi, vous savez mieux que moi, les uns et les autres, répondre à cette question. Je pense qu'une des manières, **c'est l'amitié.** Comment tisser des réseaux d'amitié avec des personnes d'un diocèse, d'une paroisse. **Ce sont les réseaux d'amitié qui font, peu à peu, leur œuvre de non-discrimination.** Il faut du lien. C'est parce que l'on reconnaît l'autre et qu'on l'aime, qu'on est capable de travailler, à son tour, pour qu'il ait sa place. Plus vous arrivez à tisser des liens d'amitié avec les uns et les autres là où vous vivez et dans l'Église, plus cela peut faire son bonhomme de chemin.

Je connais des Évêques en France qui, très régulièrement discutent, reçoivent ou des responsables d'associations, ou des personnes homosexuelles, des couples, tout simplement pour mieux comprendre cette réalité. **Ce qui compte, c'est qu'il y ait une sorte de plasticité humaine, évangélique et intellectuelle qui les aide à reconnaître ces personnes comme aimant l'Église et désireuses de vivre de l'Évangile.** C'est leur responsabilité de pasteur de mieux comprendre ce qu'ils vivent.

Ce que je crois, c'est que la personne est toujours différente du pasteur officiel. Donc, il est important de s'adresser à la personne de l'Évêque, et non de lui demander de faire une déclaration publique.

**Jacques B.** : Je voudrais aborder la question de la procréation anonyme. La question de l'anonymat est un problème important.

**Véronique M.** : C'est une question très difficile. On voit bien qu'il y a des éléments en faveur de la levée de l'anonymat et d'autres en faveur du maintien de l'anonymat.

J'ai tendance à penser que dans la P.M.A. avec donneur de sperme anonyme, il serait légitime qu'il y ait une levée de l'anonymat à 18 ans. Ce serait assez logique pour des raisons de transmission et de connaissance de son patrimoine génétique. Pour des raisons aussi de rapport à la filiation, au plus symbolique de soi-même. On sait bien qu'essayer de comprendre d'où l'on vient, c'est une question assez conséquente dans la vie de n'importe qui. Savoir d'où l'on vient ne peut pas avoir pour unique réponse le caractère affectif et éducatif des parents « affectifs » et éducateurs. Y compris quand la plupart des enfants ont été heureux et épanouis dans leurs familles. Cela n'empêche pas que des questions puissent se poser, y compris en terme symbolique, en terme psychique sur le fameux « donneur anonyme ». Pour cela, je suis plutôt pour une levée de l'anonymat à 18 ans. Dans les pays où cela se fait, il y a eu une baisse des dons de sperme au début, mais après, c'est resté relativement stable quand les gens se sont rendus compte qu'il ne fallait pas fantasmer et que les enfants concernés ne réclamaient rien de particulier à ces hommes, pas même dans la plupart des cas, de les rencontrer. Mais il faut rester prudent.

**Jean-Pierre C** : J'ai assisté à plusieurs soirées de réflexion avec la pastorale des familles ces derniers mois et je me dis que l'on jamais autant parlé d'homosexualité et que, de manière paradoxale, est-ce que toute la médiatisation autour du projet de loi ne va pas permettre de faire avancer la réflexion dans l'Église ?

**Véronique M.** :

On peut quand même l'espérer de manière paradoxale. Je pense que les chrétiens sont de bonne volonté en général. Les gens qui ont une idéologie très forte, qui parlent beaucoup et qui sont très organisés sont quand même une minorité.

J'ai bien vu dans les conférences que les gens étaient de bonne volonté et cherchaient à réfléchir, ne serait-ce que parce qu'ils ont dans leurs familles de près ou de loin des personnes homosexuelles, vivant en couple et ne vivant pas plus mal que d'autres vivant en couple homme/femme. C'est cette réalité-là qui peut faire évoluer.

De même dans la « manif pour tous », des chrétiens se sont positionnés en faveur d'un contrat d'union civile. Ils manifestent qu'ils sont en faveur d'une prise en compte des couples de même sexe dans la société. Cela peut aider des gens à réfléchir de se rendre compte qu'il n'y avait pas une position si uniforme que cela dans l'Église. On va voir au fil du temps.

Notes de participant, relu par l'auteur.